



**École de Barraute
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2026
De la session ordinaire tenue au
430, 9^e avenue
Barraute, QC, J0Y 1A0**

Présences

Michelle Lacasse
Caroline Pelchat
Mylène Barbeau
Isabelle Dault
Karoll-Ann Bisson
Martine Faucher
Karine Briand
Marie-Philippe Bisson
Rachèle Gilbert
Yann Francoeur
Kim Guillemette

Directions

Kevin Lacoursière
Karoline Alain

Absences

Mélissa Bisson
Sandra Leblanc



1. Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 18 h 30.

2. Présentation de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget révisé
4. Levée de la séance

CE-0054-2026

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Michelle Lacasse
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉE.

3. Correspondance

Les élèves finissants de l'année scolaire 2025-2026 demandent l'argent qu'ils avaient amassé en 6e année avec une collecte de bouteille qu'ils devaient avoir en secondaire 3, mais ils ne l'ont jamais reçu comme demandé. Le montant amassé était de 1 879,40 \$.

CE-0055-2026

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Karine Briand, que le montant de 1 879,40\$ soit transféré à la Brigade des pompiers de Barraute, organisme à but non lucratif qui s'occupe de leur argent pour le voyage qui se passera au Costa Rica.

ADOPTÉE.

4. Adoption du budget révisé

M. Lacoursière présente le budget révisé de l'école primaire Notre-Dame du Sacré-Cœur. Nous ne sommes pas en déficit, nous sommes près de l'équilibre.

Si la tendance continue de se maintenir, il y aura un excédent de 18 703 \$.

M. Lacoursière présente le budget révisé de l'école secondaire Natagan. Nous ne sommes pas en déficit, nous sommes près de l'équilibre.

Si la tendance continue de se maintenir, il y aura un excédent de 38 191 \$.

M. Lacoursière présente le budget révisé du service de garde de Barraute. Il n'y a pas de déficit, mais pas d'excédent.



CE-0056-2026

Adoption du budget révisé

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Mylène Barbeau
QUE le budget révisé soit adopté.

ADOPTÉE.

5. Autres sujets

- M. Lacoursière, explique la nouvelle plateforme Clic École.
- M. Lacoursière, explique les différents choix de cours qui seront à faire par les élèves du secondaire, dès le 4 février 2026.
- Une question concernant la possibilité que l'indice de défavorisation soit modifié. Quel impact cela aura ? M. Lacoursière l'explique le mieux qu'il peut dans la mesure de ce qui est connu et de ce qui ne l'est pas. Nous ne pouvons pas avoir d'explication concrète, car il manque des données. Plus de nouvelles pourront être données au prochain conseil d'établissement.
- M. Lacoursière nous dit qu'il y a très peu de demandes de changement d'école pour l'an prochain.

6. Date de la prochaine rencontre

La prochaine aura lieu le mercredi 25 février 2026, à 18 h 30, à l'école secondaire Natagan.

7. Levée de l'assemblée

CE-0057-2026

Levée de l'assemblée.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mme Michelle Lacasse
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 14.

ADOPTÉE.

Signature de la présidente
Michelle Lacasse

Signature du secrétaire
Karoll-Ann Bisson, par intérim